



CHEF DE DIVISION - URBANISME

Rôle

Sous l'autorité du directeur de l'aménagement urbain et de l'ingénierie, vous devrez gérer, contrôler et coordonner l'ensemble des activités de votre section reliées à la mise en place et à l'application des politiques et programmes concernant la qualité de vie du milieu ainsi que le soutien au développement du territoire. Vous assurerez également l'encadrement des projets suivant le cadre réglementaire établi.

Profil

- Diplôme universitaire de premier cycle en urbanisme ou en aménagement du territoire
- Membre en règle de l'Ordre des urbanistes du Québec
- De cinq à sept années d'expérience pertinente dans le domaine de l'emploi
- Excellente connaissance des lois et règlements encadrant la pratique de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire du Québec
- Maîtrise des langues française et anglaise, parlées et écrites

Compétences

- Contribution au travail d'équipe
- Flexibilité
- Sens politique

Avantages

- Adhésion à un régime de retraite à prestations déterminées dès votre embauche
- Accès à une salle d'entraînement sur place et à des activités sportives à l'heure du lunch
- Horaire de 35 heures par semaine du lundi au vendredi
- Assurance collective avantageuse : assurance santé, dentaire, assurance salaire, etc.

L'échelle salariale est de 65 950 \$ à 84 086 \$

Veuillez faire parvenir votre C.V. avant le 19 septembre 2014, à :

Nadia Brunet, conseillère en ressources humaines

- **Par télécopieur** : 514 684-5635
- **Par courriel** : ressourcesshumaines@ddo.qc.ca
- **Par la poste** : 12001, boulevard De Salaberry, Dollard-des-Ormeaux (Québec) H9B 2A7

Nous communiquerons uniquement avec les personnes retenues pour une entrevue.

La Ville de Dollard-des-Ormeaux souscrit au principe d'égalité en emploi et invite donc les personnes handicapées, les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles et des minorités ethniques à soumettre leur candidature.